

**ABONNEMENTS**  
 Suisse . . . . . Fr. 14.-  
 Av. Bulletin off. . Fr. 21.50  
 Etranger . . . . . Fr. 22.-  
 Av. Bulletin off. . Fr. 29.-  
 Chèques post. 11 c 58  
 Joindre 20 ct.  
 pour changement d'adresse

Rédaction et Administration :  
 Martigny, tél. (026) 610 31

# Le Confédéré

Organe du  
**PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN**  
 paraissant les lundi, mercredi, vendredi

**PUBLICITÉ**  
**ANNONCES :**  
 Canton 12 ct. / Suisse 13 ct.  
**RÉCLAMES : 30 ct.**  
 Avis mortuaires : 25 ct.  
 Régie des annonces :  
 Publicitas Sion et succursales

EN PASSANT...

## Les statues vivantes

Ce n'est pas toujours notre faute si les hommes qui jouent un rôle politique en devenant un personnage qu'ils ne sont pas réellement, nous induisent en erreur.

Nous les identifions à leurs fonctions, ils nous paraissent plus ou moins statufiés, dans une pose conventionnelle, et nous avons beaucoup de peine à imaginer un cœur qui bat sous leur veston de marbre.

Quand ils parlent, on sait d'avance ce qu'ils vont dire et chacune de leurs paroles en devient pétrifiée, fixée définitivement dans une forme connue.

Leurs gestes ne nous révèlent plus de surprise, ils sont tels qu'on les attendait et prolongent une pensée déjà cent fois formulée.

J'en ai entendu des discours de banquet avec l'impression que l'orateur qui s'était composé une tête, une attitude, un comportement conforme à son emploi, n'était qu'une statue vivante.

C'est ainsi qu'il m'est arrivé d'être injuste à l'égard de ces hommes qui traitent les planches politiques comme d'autres les planches théâtrales et qui parfois n'ont qu'un talent d'amateur.

Mais, soudain, l'un ou l'autre d'entre eux abandonnant son personnage, avait la sincérité de devenir lui-même et du coup disparaissait la statue. Un homme était devant moi.

Ainsi, tenez, je n'avais pas été très tendre à l'égard de M. Sollberger, dans ce journal, me souvenant surtout de ces heures où il était en représentation au Grand Conseil vaudois, et où, député socialiste, il s'exprimait selon une phraséologie admise, éprouvée, familière.

Puis, nous l'avons accompagné, au lendemain de son élection au Conseil d'Etat, dans sa contrée — à Aigle, à Ollon, à Bex — où la population l'accueillait chaleureusement.

Ce n'était plus le même homme.

Ce qu'il y avait de meilleur en lui — le sentiment — il nous le révéla dans des allocutions où transparaissait une émotion réelle.

Je le revis à Ollon, enchaînant au gré de ses souvenirs, des paroles touchantes d'authenticité.

Il évoquait sa petite enfance, le cimetière où reposaient ses parents, des amis, il retrouvait les noms de ses premiers maîtres et, pour leur rendre hommage à tous, aux morts comme aux vivants, il eut ce mot magnifique :

« Ollon... le plus beau printemps de ma vie ! »

Je ne pensais pas qu'en me rendant à une réception de ce genre, au milieu des fanfares et du bruit, j'aurais la surprise et la joie de cette confiance-là... Et maintenant, si je me taisais, c'est moi que je trahirais.

Il y a autre chose que je voudrais ajouter :

Un homme a eu le courage et l'amitié d'accompagner M. Sollberger à Bex, dans ce grand frémissement de fête et de s'associer aux hommages :

Son adversaire politique.

M. Ernest Pidoux, qui n'avait pas trouvé grâce aux yeux des électeurs, était à Aigle, à Ollon, à Bex, alors qu'il eût pu facilement trouver une excuse à une défection.

Il a prouvé, dans ces circonstances, qu'il avait en tout cas une qualité que pourraient lui envier de nombreux hommes d'Etat :

Le caractère.

Eh bien, la sensibilité de l'un, la vaillance et le désintéressement de l'autre m'ont touché.

C'est peut-être imprudent et maladroit de l'écrire.

Que voulez-vous ?

Il fait bon découvrir des hommes partout où l'on s'attend à voir des personnages de drame ou de comédie.

A. M.

**Le prix de l'échalas TYP-TOP**  
 rapporte plus de 20 % d'intérêt en comparaison sur l'ancien système.

## Difficultés dans le marché du bois

Avec la viande, le prix du bois est actuellement l'objet de discussions dans notre pays. (Signalons en passant que la Suisse compte — selon le recensement de 1950, 945.662 ha, dont 620.589 ha appartiennent aux communes, 45.182 ha aux cantons et 229.000 ha à des particuliers). En moyenne, le prix du bois a atteint une hausse de 30 % par rapport à l'hiver dernier. On a fait état de majorations de dix, quinze ou vingt francs le mètre carré. Dans un canton romand, on a relevé depuis le mois de novembre une majoration de près de 40 %. En Argovie, des enchères communales ont provoqué dans certaines régions des hausses jusqu'à 50 % par rapport aux prix pratiqués précédemment, de sorte que le bois est vendu près de trois fois son prix d'avant-guerre.

D'où provient cette hausse ? Il faut d'abord faire une remarque préliminaire : s'il est vrai que le bois dur de construction a renchéri, en revanche le bois de chauffage est vendu à des prix sensiblement pareils à ce qu'ils étaient auparavant. La pénurie de bois de construction et de bois à usage industriel est quasi-générale. La production indigène est insuffisante et les importations se heurtent à une pénurie de bois d'exportation dans les pays qui sont nos fournisseurs habituels.

Un des aspects de la situation ainsi créée sur le marché est parfois le manque d'entente entre intéressés. A plusieurs reprises et dans diverses régions du pays, des réunions ont eu lieu entre propriétaires de forêts, autorités forestières et propriétaires de scieries dans le but de trouver un modus vivendi. Il semble que l'entente ait été difficile ! On estime que la capacité de production des scieries suisses est quatre fois supérieure environ à la production de nos forêts. Or, dans nombre de cas les scieries n'ayant plus assez de bois pour alimenter leurs installations à la suite des à-coups dans l'importation se livrent à une concurrence qui aboutit parfois à des surenchères qui font grimper les prix. On doit aussi signaler l'intervention sur les marchés d'acheteurs nouveaux qui sont simplement des spéculateurs attirés dans l'espoir de réaliser de bonnes affaires. Dans plusieurs cantons, les autorités ont tenté de réagir contre cet état de choses en donnant la préférence à leurs acheteurs habituels. Mais d'autre part, et on les comprend, les corporations de droit public ne peuvent que difficilement résister aux offres qui leur sont faites.

Pourtant, il faut s'attendre à une stabilisation du marché. La hausse a atteint un plafond qu'elle ne peut crever. On peut craindre sans cela que les acheteurs de bois de construction ne cherchent à le remplacer par d'autres matières moins coûteuses.

On a parlé d'imposer des prix maximums obligatoires. Le remède — si c'est un remède — viendrait trop tard parce que les achats de la saison sont terminés. Ensuite cette limitation de prix ne pourrait être efficace que si elle s'accompagnait d'un contrôle strict et de rationnement. On voit dès lors où nous mènerait l'établissement puis l'entrée en action de tout un appareil administratif et de contrôles. L'imposition de prix-limite pour le bois ne contribuerait qu'à faire monter les prix encore davantage sur le marché parallèle qui ne manquerait pas de s'instituer. Ce serait alier à l'encontre des intérêts des producteurs et des acheteurs.

### Un recours du pilote Dahl est admis

La Cour de cassation a rendu jeudi son arrêt dans le recours du pilote Dahl contre le jugement de la Cour correctionnelle qui, au mois de novembre, avait prononcé, dans l'affaire du vol de 25 kg. d'or, une peine de deux ans de prison contre ce pilote et de dix ans d'expulsion du territoire de la Confédération.

On sait que le défenseur de Dahl avait, au début de février déjà, plaidé le recours devant la Cour de cassation et contesté la qualification de l'infraction en cherchant à démontrer que l'accusé, en cas de culpabilité, avait commis un abus de confiance et non un vol.

La Cour de cassation s'est rangée à ce point de vue et a annulé le jugement rendu en novembre. Elle a décidé que le pilote soit renvoyé devant une cour correctionnelle nouvellement formée. Son point de vue est que Dahl n'a pas soustrait la caisse d'or à un tiers, mais qu'il se l'est appropriée. Elle a estimé que Dahl aurait dû être condamné sur la base de l'article 140 du code pénal et non sur la base de l'article 137.

On apprend que le Parquet va se pourvoir en nullité près de la Cour de cassation fédérale.

### Un accord dans l'industrie du bâtiment

La Fédération suisse des ouvriers du bois et du bâtiment communique :

Après plusieurs semaines de négociations sur la question des salaires, la Fédération suisse des ouvriers du bois et du bâtiment et la Société suisse des entrepreneurs sont parvenues à un accord, lors de leur sixième réunion.

Le contrat collectif de travail arrivant à échéance dans l'industrie du bâtiment, et des divergences subsistant entre les parties, des craintes pouvaient être émises quant à la reconduction de l'accord.

Finalement, les entrepreneurs soumièrent les dernières propositions suivantes :

1. Les salaires, dès le renouvellement du contrat collectif de travail au 1er mars 1955, seront augmentés comme suit : 10 centimes pour les ouvriers qualifiés des grandes villes, 7 centimes pour les ouvriers qualifiés des autres localités, 6 centimes pour tous les manœuvres.
2. Les autres revendications (allocations pour enfants, etc.) seront traitées après le renouvellement du contrat collectif.

Le comité central de la Fédération suisse des ouvriers du bois et du bâtiment a accepté à la majorité cette proposition, si bien que la question des salaires, après sept semaines de discussions, peut être considérée comme réglée.

Dès lors, l'important programme de construction prévu pour la saison à venir pourra être mené à chef sans perturbations.

## Nouvelles du jour

- La commission mixte d'armistice chargée d'examiner les incidents de Gaza qui ont mis aux prises des éléments égyptiens et Israéliens, a condamné Israël, seul responsable de l'attaque.
- On signale une recrudescence de mauvais temps en Italie du Nord. D'abondantes chutes de neige ont été enregistrées.
- Une expédition britannique est partie à la conquête du plus haut sommet, après l'Everest, de l'Himalaya. Il s'agit du Kanchenjunga.
- Un drame mystérieux s'est déroulé à Orbe. Mme Blanche Grin a été trouvée morte en contrebas de la route Chavornay-Orbe. Des découvertes sur les lieux font penser à un crime.
- Dans le détroit de Formose, les communistes ont lancé une attaque contre Kaofeng, une île du groupe Matsu.

- M. Edouard Herriot, maire de Lyon, a donné sa démission. Celle-ci est intervenue à la suite d'un vote au cours duquel des conseillers radicaux ont rompu la convention les liant au groupe indépendant. M. Herriot a donné sa démission pour protester contre cette attitude.
- L'archevêque de Séville, le cardinal Segura, a refusé de se plier à un décret du Saint-Siège à Rome. Un conflit de longue date opposait le cardinal au général Franco. Le pape avait ordonné à Mgr Segura de se retirer dans un couvent. C'est contre cette décision que s'est insurgé l'archevêque de Séville.
- Au Congrès M.R.P. de la Moselle, M. Robert Schumann a déclaré que seule une Europe occidentale forte et unie pouvait discuter à égalité avec l'U.R.S.S. Cette déclaration appuyait une proposition tendant à compléter et à développer les accords de Paris.

## La terre a tremblé à Hawaï 12 morts

Douze travailleurs agricoles ont été tués au cours d'un tremblement de terre qui s'est produit dans la région volcanique de Hawaï. Une fissure longue d'un kilomètre et demi s'est ouverte dans la pointe orientale de l'île et des torrents de lave en fusion ont jailli à plus de soixante mètres de hauteur.

## Une ville de vingt mille habitants pourrait être éclairée grâce à la pile atomique de Marcoule

On sait toute l'importance que peut présenter l'électricité produite en partant de la fission de l'atome. Déjà, aux Etats-Unis, une centrale électro-nucléaire susceptible d'alimenter une ville de 100.000 habitants est en construction à Shippingport, près de Pittsburg.

En France même, dans le Gard, le centre atomique de Marcoule, où deux piles produiront de l'électricité utilisable, est en passe de détrôner Saclay et Châtillon. Le centre de Marcoule fournira, fin 1957, 15.000 kW qui seront vendus à l'Electricité de France et permettront d'éclairer une ville de 20.000 habitants.

## Le nouveau syndic de Bex

Le Conseil communal de Bex a élu conseiller municipal puis syndic, pour remplacer M. Ch. Sollberger, élu conseiller d'Etat, M. Henri Desarzens, socialiste, instituteur, contre M. Gustave Mages, du parti ouvrier populaire.

M. Desarzens, qui a 35 ans, est né à Bex, a été élève du Collège scientifique à Lausanne, de l'Ecole normale ; après divers remplacements, il fut nommé instituteur à Bex-Village ; il fait partie du Conseil communal qu'il a présidé en 1954.

## Nouvelle baisse du prix des œufs

Les livraisons journalières sans cesse croissantes d'œufs, qui ne peuvent trouver un écoulement correspondant, viennent d'aboutir à une nouvelle baisse à 20 ct. la pièce aux centres de ramassage. Il est à supposer que ce prix ne variera plus jusqu'à Pâques. Les prix de vente pendant la période de Pâques dans les centres urbains sont fixés de la manière suivante : pour les livraisons aux magasins et revendeurs, 22 à 23 ct. ; pour les ménages collectifs et les boulangeries, 23 à 24 ct. ; pour les acheteurs privés (prix de détail, 25 à 26 ct. Dans les régions rurales, ces prix sont inférieurs de 1 ct. la pièce.

## La question des cabanes au CAS

A l'occasion de l'assemblée des délégués du Club Alpin Suisse, différents problèmes touchant les cabanes ont été soulevés. Le comité central a convoqué les présidents de sections pour le 20 mars, à Berne, afin d'éclaircir ces questions dans la mesure du possible. Conformément à l'avis du comité central, il a été décidé que trois catégories de cabanes peuvent entrer en ligne de compte pour la Suisse, à savoir : les cabanes, grandes et petites, telles que celles appartenant actuellement aux diverses sections, puis les bivouacs fixes, c'est-à-dire les petits refuges en haute montagne, d'exécution très simple, et enfin les cabanes avec restauration telles qu'on en trouve à l'étranger, où la plupart des cabanes de club sont affermées et jouent le rôle d'auberges. Chez nous, un affermage des cabanes de sections ne saurait entrer en ligne de compte. En revanche, le comité central pense que, dans notre pays également, pour autant que les sections le désirent, on pourrait adopter les cabanes pratiquant la restauration, dont les prix et les comptes d'exploitation devraient être soumis annuellement à l'examen du comité central.

## Une mère va prêter son cœur et ses poumons à sa fille au cours d'une opération

Les chirurgiens de Minneapolis vont tenter le 15 mars, sur la petite Penny Raymond, âgée de sept ans, une opération difficile pour fermer un orifice, ou peut-être deux, qu'elle a depuis sa naissance dans la paroi cardiaque.

Pour permettre le fonctionnement de la circulation sanguine de la patiente pendant l'intervention, son sang sera détourné de son cœur et de ses poumons et passera dans ceux de sa mère qui le purifieront avant qu'il retourne dans le corps de la petite fille.

Si à la date de l'opération l'état de la mère ne lui permettait pas de jouer le rôle qui lui est assigné, elle pourrait être remplacée par l'une des cinq autres personnes qui ont offert de prêter leur cœur et leurs poumons à la petite malade.

## Celui qui fera son bonheur du bonheur des autres, sa joie de la joie de tous ses semblables, celui-là sentira le prix de l'existence.

E. Naville.



GRANDE-DIXENCE S. A.  
cherche

## Ingénieurs civils qualifiés

pour direction et surveillance de travaux. Domicile en Valais. A qualification égale, la préférence sera donnée à des ingénieurs valaisans. Offre manuscrite avec photographie, curriculum vitæ, prétentions de salaire, références, date éventuelle d'entrée en service, à adresser à :

DIRECTION GRANDE-DIXENCE S. A.  
45, Avenue de la Gare — LAUSANNE

Traitement d'hiver avec le

# TRITAN

Utilisé à 1‰

le TRITAN détruit aussi le pou  
de San-José et les œufs  
d'araignée rouge



DR R. MAAG S.A. DIELSDORF

## Un avantage qui compte!



Le café de malt Kneipp se vend depuis peu en poudre. Vous n'avez plus besoin de le moudre vous-même - c'est très pratique. Cette délicieuse poudre ne coûte pas plus cher. La livre vaut toujours fr. 1.40 seulement.



En vente chez votre  
fournisseur habituel

### Le fumier pulvérisé

donne au sol tout ce que lui apporte le fumier ordinaire.

### Le fumier pulvérisé

comme le fumier de ferme, contient les bactéries qui facilitent la formation de l'humus.

Les éléments du Fumier pulvérisé sont d'une assimilation rapide. En sacs de 50 kg. ou en doses, le Fumier pulvérisé est la

### formule moderne de fumier

Cie française des fumiers naturels, Thorigny-Lagny (S.-et-M.)  
ou chez l'agent général  
pour la Suisse : Georges Gaillard, Engrais, Saxon (Valais)

## OCCASION

pour

Cafés-Restaurants-Hôtels  
Pensionnats - Collège - Salles  
communales - Appartements,  
etc. etc.

A VENDRE ENVIRON

### 1500 chaises neuves

Jolis modèles tout bois très solides et confortables, dossiers très cintrés. Prix spéciaux.  
(Reprise éventuelle des chaises usagées)

Profitez de cette offre spéciale

**Jos. ALBINI, Montreux**

18, Avenue des Alpes - Tél. 6 22 02

SUCCESSALE :

Rue du Grand-Pont 44, à Sion

Mêmes adresses :

**GRAND CHOIX DE  
MEUBLES D'OCCASION**

Meubles neufs - Tapis - Literie  
etc., etc.

## Sportifs!

abonnez-vous au „Confédéré“



LE MAGASIN  
LE PLUS SYMPATHIQUE  
DU CANTON

Une attention  
printanière

A l'occasion  
de notre quatrième anniversaire  
nous nous ferons un plaisir de vous  
offrir une attention printanière

8 mars 1951 - 8 mars 1955

4<sup>me</sup> ANNIVERSAIRE 1955

#### Butterfly

bas nylon suisse, 51/15 1er CHOIX,  
très élastique et élégant, teintes saison

**5.50**

UNE EXCLUSIVITE  
PORTE-NEUVE

#### Combinaison

charmeuse nylon, forme soutien-gorge  
garnie dentelle et plissée au bas, rose,  
blanc, noir, gr. 40-46

**18.90**

HAUTE NOUVEAUTE

#### Col « Parisien »

plastic, doublé cuir, lavable, existe en  
blanc, noir et teintes pastel

**2.25**

#### Chemise messieurs

« Diamant », popeline unie, col souple,  
1 col de rechange, manchettes simples,  
ouverte devant. Se fait en gris, beige,  
bleu, vert, blanc

**19.80**

#### Ravissante lampe

potiche en céramique avec abat-jour,  
décor hollandais, complète avec cordon  
et fiche

**8.90**

A la

## PORTE NEUVE

Tél. 2 29 51

SION

S. A.

Les années passent...

Le succès demeure...



# CINÉMA CORSO

CE SOIR LUNDI, à 20 h. 30  
**EN SÉANCE SPÉCIALE**  
**LA RED**  
 (Le Filet)  
 LE SENSATIONNEL FILM MEXICAIN  
 Une seule séance

**Nous cherchons**  
 pour travaux de maçonnerie et de minage  
 en galeries, de bons

**maçons  
 mineurs  
 charpentiers  
 manœuvres**

(évent. groupes avec chefs)

Entrée tout de suite.

Salaires et indemnités des chantiers de montagne.  
 Pension et logement soignés sur le chantier.

Faire offres écrites à :

LOSINGER & Co S. A. — AROLLA (Vs)  
 Tél. (027) 4 62 13

# B.M.W.

En stock, le modèle 1955, ainsi  
 que Vespa, Adler, Norton et  
 Jawa.

Agence officielle :  
 Garage G. RICHOTZ, VIONNAZ  
 Tél. (025) 3 41 60

A VENDRE à ANTAGNES  
 près d'Olton (Vaud)

## DOMAINE viticole

de 11.000 m<sup>2</sup>, avec habitation.  
 Prix intéressant

S'adresser sous chiffres :  
 P. 3284 S., PUBLICITAS, SION

JE CHERCHE pour tout de suite  
 JEUNE HOMME de 17 à 18 ans  
 comme

## apprenti boulanger

nourri et logé.

Faire offre à BOULANGERIE  
 JAQUIER, BOUDRY (Neuchâtel)

## Serviettes Ardoises

Superbe choix

## IMPRIMERIE MONTFORT MARTIGNY


## UN LOT DE PANTOUFLES BASSES

Semelle caoutchouc mousse, depuis Fr. 6.—



MAGASIN P.-M. GIROUD, CONFECTON





**La responsabilité et le pouvoir des consommateurs sont grands. Favorisez les produits portant le Label : ils proviennent d'entreprises ouvertes au progrès social.**

Organisation Suisse Label  
 Secrétariat: Bâle, Gerbergasse 20

# Cinemas



LUNDI 7 et MARDI 8 : Un tout grand film  
 d'aventures, en technicolor

## LE FILS DU DÉSERT

MERCREDI 9 : Salle réservée aux films  
 MULLER et GEIGER

Dès JEUDI 10 : Un film émouvant  
 dans une atmosphère véridique

## SANG ET LUMIÈRES

avec Dantel Gélin et Zsa Zsa Gabor



JEUDI 10 et VENDREDI 11 :

## LE FILS DU DÉSERT

SAMEDI 12 et DIM. 13 (14.30 et 20.30)

Un feu d'artifice d'esprit  
 et de bonne humeur

## BELLE MENTALITÉ

avec Jean Richard

## UNIQUE EN VALAIS 15 MARS à SION

# Les Compagnons de la Chanson

LOCATION OUVERTE

HALLENBARTER — Tél. 2 10 63

Prix des places : 12.—, 10.—, 8.—, 6.—, 4.—

ON DEMANDE à acheter petite

## maisonnette

de 2 chambres, cuisine ; électricité, entre Martigny et  
 Riddes. Paiement comptant. Prière faire offres dé-  
 taillées sous chiffres :

P. 3365 à PUBLICITAS, MARTIGNY.

# ENGRAIS MARTIGNY

Les engrais équilibrés selon nos sols et nos cultures :

**N. PS. K. 5. 8. 15** Vignes — Arbres fruitiers  
 Pommes de terre — Betteraves — Maïs — Cultures  
 maraîchères — Tomates —  
 Asperges

**N. PS. K. B. 9. 8. 15. 3** (boriqué)

**N. PS. K. 5. 8. 10** Prairies — Céréales (sans  
 fumier)

**N. PS. K. 3. 8. 8** Prairies — Céréales (avec  
 fumier ou faible purinage)

**N. PS. K. 4. 8. 12** Engrais spécial pour fraises  
 et cultures délicates

Vous trouverez chez votre fournisseur notre  
 „Conseiller pour une utilisation rationnelle”  
 qui vous donnera tous renseignements détaillés.

S'adresser à la  
**FEDERATION VALAISANNE DES PRODUCTEURS DE LAIT**  
 à SION ou à ses agents locaux

**Exigez le „Confédéré”**  
 dans les établissements publics que vous fréquentez !



**NOUVEAU**  
**VIM**  
 fait tout  
 reluire de  
 propreté!

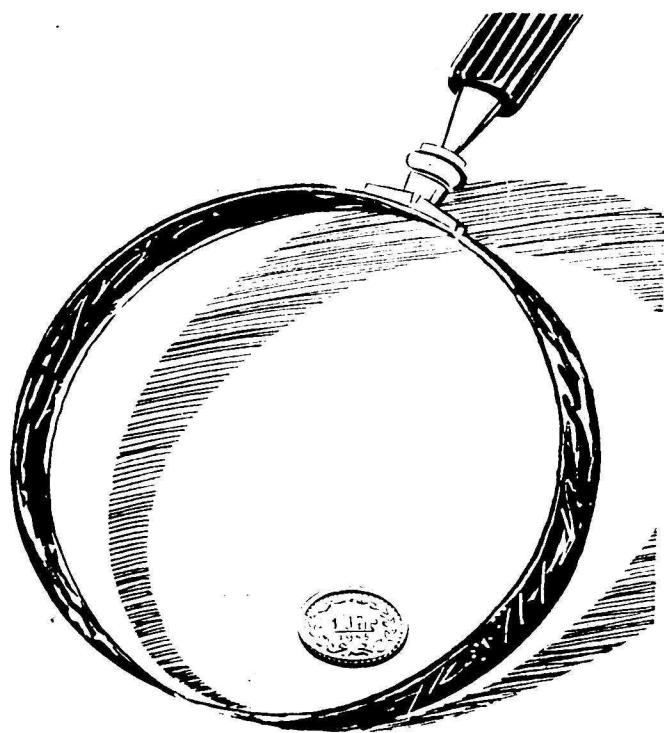
**5 avantages indéniables :**

- 1 Maintenant une mousse spéciale au pouvoir détersif étonnant!
- 2 Dissout 2 fois plus vite et sans peine graisse et saleté. Pour rincer, quelques gouttes d'eau suffisent... et tout reluit!
- 3 Plus de traits, plus de traces, car VIM nettoie et polit tout à la fois!
- 4 Une agréable fraîcheur émane des objets nettoyés.
- 5 ... et cette grande boîte seulement 75 cts!

Prends VIM...  
 son prix est si  
 avantageux!

Un produit Sunlight

**Le franc  
 doit-il  
 devenir  
 encore  
 plus  
 léger ?**



Toute montée des prix — qu'il s'agisse des marchan-  
 dises ou des loyers — rend plus léger le franc du père  
 de famille et de la ménagère.

**Le 13 MARS, les citoyens ont l'occasion de se pro-  
 noncer pour ou contre le renchérissement.**

Le contre-projet maintient la réglementation actuelle,  
 qui n'a arrêté ni la hausse des prix, ni celle des loyers.

L'initiative, en revanche, veut stopper efficacement  
 le renchérissement.

L'initiative protège la famille.

## Initiative

pour la protection des locataires  
 et des consommateurs

# OUI

**CONTRE-PROJET NON**

Comité fédéral d'action  
 contre le renchérissement.

